



Paris, le 19 mars 2020

Communiqué de Presse

En ces temps de grave crise sanitaire, l'activité bancaire a été désignée par le gouvernement comme indispensable. La direction du Groupe BPCE doit donc organiser le service à la clientèle mais dans des conditions d'hygiène et de sécurité optimales pour la santé des salarié.es et de la clientèle.

Malheureusement, cela n'est pas le cas dans toutes les Caisses d'épargne dont certaines ne respectent toujours pas les recommandations du gouvernement, malgré leur obligation de résultat en matière de santé au travail. Dans de nombreuses agences les salarié.es sont contraint.es de travailler face à la clientèle sans moyens de protection.

La négligence coupable de certains présidents de Caisses d'épargne régionales pourrait coûter des centaines de vies de salarié.es et de client.es. SUD-Solidaires exige de Laurent Mignon qu'il impose aux directions régionales qu'elles prennent immédiatement ces mesures indispensables pour protéger toute vie, en tenant compte de l'évolution de connaissances des formes de propagation du virus :

- conformément aux injonctions gouvernementales, organiser massivement le télétravail. A défaut, limiter drastiquement la présence de salarié.es dans les unités de travail,
- mettre à disposition des salarié.es des mesures de protection (gants, gels et masques),
- limiter l'activité des agences au service minimum en sélectionnant les demandes de la clientèle sur des critères d'absolue nécessité,
- limiter les contacts physiques avec les client.es aux opérations indispensables (client.es en difficulté, dépourvu.es de moyens de paiement, les commerçant.es...).

SUD-Solidaires dénonce avec force les pressions hiérarchiques abjectes exercées sur les salarié.es :

- en télétravail afin qu'ils/elles reviennent sur leur lieu de travail,
- en arrêt maladie pour garde d'enfants afin qu'ils/elles reviennent sur leur lieu de travail,
- menacé.es de sanctions qui osent exercer leur droit de retrait lorsqu'ils/elles se sentent en danger,
- menacé.es de perte de salaire et contraint.es de poser des congés sans solde,
- en congés payés afin qu'ils/elles reviennent sur leur lieu de travail.

Nous dénonçons également des initiatives ignobles qui vont jusqu'à demander aux salarié.es présent.es de promouvoir des assurances décès. Cette crise sanitaire ne doit pas servir d'opportunité commerciale.

SUD-Solidaires demande aussi à la direction de faire un point régulier de la situation avec les organisations syndicales, ce à quoi elle se refuse à ce jour. Une demande en intersyndicale a été faite à cet effet dans la Branche Caisse d'épargne.

Dans ce contexte de crise majeure, il serait particulièrement scandaleux que le Groupe BPCE ait recours aux mesures de chômage partiel à la charge de la collectivité alors qu'il engrange des milliards de bénéfices chaque année et dispose de 66 milliards de fonds propres et de 230 milliards de cash !!!

Contact presse : 06 73 46 11 98 / 06 06 64 45 99